

# LA BASSORIA



## EDITO

L'épisode neigeux de cette mi-février est arrivé à son terme... et tant mieux. Le temps a été mis entre parenthèses pour la plupart d'entre vous au regard des difficultés de circulation liées à cet événement.

Cela a été le moment pour les plus petits de goûter aux plaisirs de la neige, pour les plus grands d'utiliser de la pelle et de vivre en tous cas pour tous ces trois journées sur un mode différent du quotidien ! Pour autant les services publics ont été pour leur totalité assurés grâce à la présence de quelques uns d'entre nous.

C'est pourquoi, je souhaite dans cet édito remercier plus particulièrement :

Baptiste Carrouche, gérant de la ferme de la Tremblaye qui n'a pas ménagé ses efforts en passant la lame sur les grands axes de notre commune (rue principale, D80 et D71) en allant même jusqu'à Gazeran et ce de sa propre initiative ; Patrick Mallard, agent technique de l'école Régionale Hériot, qui a bien voulu s'occuper des axes secondaires ; David Alemant, notre agent technique qui n'a pas ménagé sa peine en salant, dégageant à la pelle, passant la lame et portant secours aux plus fragiles de nos administrés.

Je remercie Estelle Dubocq, Sophie Moidinecouthy, Sandrine Fian et Lydie Finco qui ont géré quant à elles le temps périscolaire dans la joie et la bonne humeur pour une poignée d'enfants.

Je remercie aussi Mme Dahyot - professeur des écoles des Chanterelles - qui a assuré le service minimum sur le temps scolaire et Julie Boulay la directrice qui s'est fait le relais par téléphone de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale.

Merci au personnel de l'école Hériot qui a maintenu un service de restauration de qualité pour les quelques personnes présentes.

Merci enfin à Maryline Escribano et Corinne Galbrun qui ont répondu aux inquiétudes des uns et des autres et m'ont aidé à enclencher les bons leviers pour résoudre les difficultés rencontrées.

Merci à tous ceux qui se sont inquiétés de notre sort, du sort de leurs voisins et voisines et ont apporté par leur sollicitude et leur présence un peu de réconfort. Leur courage et leur dévouement soient remerciés mille fois !

N'hésitez pas à le dire autour de vous : A la Boissière-école quand on est solidaire on assure !!!

**A.F GAILLOT**

## Suivi de la Consommation énergétique sur la commune

Sensible aux économies d'énergie et au confort des utilisateurs des bâtiments communaux, la commune de La Boissière École adhère au dispositif national de Conseil en Énergie Partagé porté par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Saint-Quentin-en-Yvelines (ALEC SQY) depuis 2014. La ville marque ainsi son engagement dans la lutte contre les changements climatiques et la promotion du développement durable.



Les consommations de 2016 ont été annoncées fin 2017 et sont plutôt positives puisque **la commune a diminué sa consommation d'énergie** (bâtiments, éclairage public et carburant) de 3% par rapport à 2015 pour un total de 302 000 kWh. Les dépenses ont également chuté de 10% en tombant à 33 400 €. 61% de la facture énergétique est attribuée au fonctionnement des bâtiments, 22% pour l'éclairage public, 10% pour l'utilisation de l'eau et 7% pour le carburant.

En terme de répartition, 61% des kWh consommés par la commune ont comme source d'énergie le fioul, 33% l'électricité et 6% le carburant.

En 2016, les consommations d'énergie de la commune ont généré l'émission de **70 tonnes de CO<sub>2</sub>** dans l'atmosphère, soit l'équivalent de 82 kg de CO<sub>2</sub> par Boissierien, ce qui représente 12 tours du monde au niveau de l'équateur avec une voiture de moyenne cylindrée (émettant 140 g CO<sub>2</sub>/km).

Au niveau des **bâtiments communaux**, le CEP met en lumière une réduction en kWh de 2% et de 7% de l'enveloppe financière par rapport à 2015. Les bâtiments les plus énergivores restent :

- la salle polyvalente avec une consommation de 95 200 kWh pour un coût de 7 300 €,
- le second est la mairie avec une consommation de 72 200 kWh pour un coût de 5 400 €,
- le troisième est la maison pour tous avec une consommation de 32 900 kWh pour un coût de 2 350 €,
- le quatrième est l'école maternelle avec une consommation de 24 000 kWh pour un coût de 3 800€

Cependant la consommation 2016 des bâtiments communaux a diminué de 2% par rapport à 2015 ainsi que les dépenses de 7%.

En ce qui concerne **l'éclairage public**, la consommation d'énergie a diminué de 18% par rapport à 2015 et les dépenses de 14% (économie de 1 200 € pour la commune). Cela s'explique par la mise en place de l'extinction nocturne depuis mai 2016. Pour rappel, toutes les horloges s'allument à 5h45 le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7h00 le samedi et le dimanche.



Toutes les horloges s'éteignent à 23 h du lundi au dimanche sauf place de la St. Jean.

Place de la Saint Jean : extinction 22h30 le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et dimanche. Extinction 23h30 le samedi soir.

*Etude réalisée par M. Dumoulin, chargé de mission énergie*

## ● Réseau d'eaux usées



Attention, notre réseau d'eaux usées a été une nouvelle fois mis à rude épreuve ces mois de décembre et janvier. Les pompes de relevage ont été obstruées par des cailloux et du ciment. Il n'est pas rare lors de la relève des paniers de filtration de retrouver des tissus, lingettes, huiles de vidanges et objets divers et variés. Ces éléments colmatent, bloquent et endommagent les pompes de relevage nous conduisant à des interventions répétées sur le réseau. Pour les seuls mois de décembre et janvier du fait des ces actes, la note est salée, plus de 10 000 euros. Nous vous rappelons que le budget de l'assainissement est un budget autonome et que vous seuls contribuez sur votre facture d'eau aux dépenses de ce budget. Si les charges de fonctionnement augmentent par votre négligence nous serons conduits à augmenter le prix de traitement de l'eau. Croyez bien que cette situation ne nous réjouit pas et que nous ne souhaitons nullement régler le problème par ce biais.

**Ensemble, soyons citoyens et réfléchissons à ce que nous jetons dans les égouts.**

## SICTOM et Contrôles de collectes

Les ambassadeurs de tri effectuent régulièrement des contrôles de collecte. Cette opération a lieu avant le passage de la benne chargée de la collecte. Lorsque le contenu du bac n'est pas conforme, il y est apposé un autocollant "TRI NON CONFORME" et un guide de tri est déposé dans la boîte aux lettres. Dans le cas où le contenu du bac est correct, il est apposé un autocollant "BRAVO TRI CONFORME" afin d'encourager les usagers dans leur bon geste du tri. Les ambassadeurs de tri effectuent des contrôles de collecte régulièrement et cette année, il y a eu 70 contrôles en emballages, ce qui représente 7 687 bacs "Emballages" vérifiés dont 2 534 non conformes, soit 33% (32,5 % en 2015). Ces différents contrôles permettent de conserver une bonne qualité du tri qui se situe aux alentours de 86.9%. La qualité du tri a une répercussion directe sur les reversements d'ECO EMBALLAGES et sur les surcoûts engendrés par l'incinération des refus de tri et donc sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Le collecteur effectue également des refus de bacs lorsque le bac est manifestement non conforme. Les derniers chiffres montrent que notre commune n'est pas très bonne élève en matière de tri. Ensemble, améliorons notre sélection :



		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bouteilles d'eau en plastique (sans leur bouchon)</li> <li>• Bouteilles ou flacons plastiques ménagers</li> <li>• Journaux</li> <li>• Métaux</li> <li>• Cartons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sacs en plastique</li> <li>• Barquettes en plastique</li> <li>• Pots de yaourt et de crème en plastique</li> <li>• Polystyrène</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bouteilles en verre</li> <li>• Bocaux de conserve</li> <li>• Pots de confiture</li> <li>• Pots de yaourts en verre</li> <li>• ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sacs en plastique</li> <li>• Faïence</li> <li>• Vaisselle</li> <li>• Pots en terre</li> <li>• Ampoules électriques</li> <li>• Vitres</li> <li>• Miroirs</li> <li>• Verres à boire</li> </ul>
	Tous les déchets qui ne se recyclent pas encore <b>Au moindre doute, mettez vos déchets dans ce bac !</b>	

## Focus association

Solidarités Nouvelles face au Chômage propose aux chercheurs d'emploi un accompagnement par des bénévoles, agissant en binôme : l'accompagnement est gratuit et sans limite de durée. Il apporte aux personnes sans emploi, souvent isolées dans leurs démarches, un soutien humain qui les encourage et les valorise. L'association crée et finance également des emplois solidaires dans des structures de l'économie sociale.

L'association propose un spectacle de théâtre, une comédie intitulée « **Un emploi nommé désir** » Une plongée dans la vie quotidienne des chercheurs d'emploi, une pièce de Christian Poissonneau créée sur une idée originale de l'association Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC).

Le 7 avril 2018 à 20h30

Théâtre Le Nickel - 50 rue du Muguet - 78120 Rambouillet

Entrée gratuite - /libre Sortie : libre participation au profit de l'association

Contact : Rémy YVERNEAU [snr.rambouillet@gmail.com](mailto:snr.rambouillet@gmail.com) /06 85 56 07 70



## Chantiers de bénévoles internationaux et régionaux

Pour la première fois, un chantier de jeunes bénévoles internationaux aura lieu la première quinzaine de juillet 2018 en établissement scolaire à l'ERPD Hériot, élargi à la Commune de la Boissière Ecole. Dans ce cadre, la DRJSCS (Direction Régionale Jeunesse Sport Cohésion Sociale) qui assure la coordination régionale des chantiers de jeunes bénévoles internationaux en Ile-de-France, a mis en œuvre un partenariat avec l'Ecole Hériot en lien avec le conseil régional. Un chantier de jeunes bénévoles internationaux impliquant une approche territoriale globale, a vocation à impliquer les écoles **mais aussi les habitants** comme premiers partenaires.



→ Pour en savoir plus, nous vous invitons à une soirée de présentation du « modèle chantier international » autour d'un verre de l'amitié le **vendredi 16 mars 2018** à partir de 19H00 en salle d'activités communale en présence de Madame Gaillot maire de la Boissière-Ecole et de Madame Chartier, directrice de l'ERPD Hériot, de madame Parade chef de projet (conseillère d'éducation populaire et de jeunesse) ainsi que de différentes associations franciliennes spécialisées en chantiers et des jeunes internationaux et franciliens.

Le **samedi 17 mars à 10 heures** en salle du conseil, nous vous convions à une courte conférence relative aux métiers du patrimoine animée par une restauratrice, Eugénie Laffond-Simard, des "Appels d'Orphée".

## Bibliothèque, prochains rendez-vous...

► Réunion publique le **samedi 10 mars à 11h à la salle du conseil de la mairie**: présentation du projet de boîte à livres avec la participation du Conseil Départemental des Yvelines qui soutient le projet: nous avons besoin de connaître vos attentes sur le contenu et le fonctionnement de la future boîte à livres. Votre avis est important pour la réussite du projet, alors on compte sur vous!!

► Deux rendez-vous pour les lecteurs:

Le **mercredi 14 mars à 16h**: l'heure du conte pour les petits

Le **vendredi 23 mars à 18h30**: le club des lecteurs pour les grands

A très bientôt à La Chouette bibliothèque



## L'heure du conte



Depuis deux ans ce rendez-vous rythme la vie de la chouette bibliothèque.

Emmenés par Estelle et Sophie les petits habitués du centre de loisirs auxquels se mêlent d'autres enfants du village prennent possession des lieux avec enthousiasme, ils se précipitent sur les coussins multicolores et attendent avec curiosité que les récits commencent. C'est Chantal de l'association « lire et faire lire » qui leur fait découvrir avec son petit théâtre japonais, de jolis contes, ou leur lit de belles histoires. C'est aussi souvent l'occasion de chanter et mimer des comptines et aussi de partager de bons goûters. Les enfants ont leurs habitudes. Dès les histoires achevées, ils choisissent des livres et se plongent seuls ou à plusieurs dans la découverte d'un album... d'une BD...

Ils apprécient ce moment de partage et de découverte des livres.

L'heure du conte : c'est en principe le deuxième mercredi du mois à 16h à la chouette bibliothèque.

Pour connaître la prochaine date connectez-vous sur le site de la mairie : <http://www.mairie-boissiere-ecole.fr/>

ou allez sur notre page facebook : <https://www.facebook.com/LachouettebilbioLBE/>



## Randonnée VTT

Le Dimanche 27 mai prochain aura lieu la 4ème édition de la Hanchoise. Randonnées VTT ouvertes à tous, sont organisées par le club de Hanches. Ce rassemblement est sous le signe de la convivialité et de l'esprit familial. Elle permettra de faire découvrir des chemins techniques aux plus expérimentés ou une sortie familiale sur un parcours sans difficulté. Chaque parcours est fléché. Quelque soit votre choix vous aurez plaisir de découvrir ou redécouvrir votre région.

RDV rue de l'église à Hanches. Après un accueil café/gâteau vous pourrez vous engager sur des parcours de 13, 20, 40 ou 60 kms. Pour les plus longs parcours vous trouverez des ravitaillements, et aussi à l'arrivée pour tous. Les premiers départs auront lieu à 7h00, dernier départ pour le 60km : 8h00 / Le 40 km : 9h00 / Les 20 et 13 km : 9h30. Les tarifs de 2 à 6 euros, selon le parcours choisi, licencié ou pas d'un club de vélo. N'oubliez votre casque, car il est obligatoire.

Contact: [voidy.cecile@orange.fr](mailto:voidy.cecile@orange.fr) ou à partir du 23 avril 06 10 25 33 60 pour les préinscriptions ou <https://www.facebook.com/vtthanches/>

## ● Compteurs LINKY

La salle d'activités était bien remplie - plus de 80 personnes venues des communes de Mittainville, Hermeray, Raizeux et La Boissière - ce jeudi 1<sup>er</sup> février pour une présentation par le Syndicat d'Energie des Yvelines du compteur Linky. Toutes les questions ont été posées et la plupart des réponses apportées. Le déploiement de ces compteurs est en cours actuellement sur notre commune et devrait durer encore jusqu'à la fin-mars. Si vous avez un doute sur un démarcheur n'hésitez pas à demander la production de la carte qui prouve qu'il est légitime à vous interroger et vous proposer un rendez-vous.

## ● A noter



Les journées Portes Ouvertes de l'IME le Castel à Gazeran le vendredi 16 mars de 13h30 à 15h30 et le samedi 17 mars de 9h00 à 11h30

Inscriptions par mail :

Ime-le-castel

[@confiance.asso.fr](mailto:@confiance.asso.fr)

● Le 31ème semi-marathon de Rambouillet, organisé par le club de Rambouillet Olympique, se déroulera le dimanche 11 mars 2018.



Commune de La Boissière-Ecole

La Bassoria  
Mars 2018 – n° 54Directeur de la publication :  
Anne-Françoise GAILLOTComité de rédaction et  
Commission communication :  
Anne Coër (responsable), Pascal  
Le Menn, Gilles Durand, Isabelle  
Maurel, Fabrice BequetMairie de La Boissière-Ecole  
tél : 01 34 85 01 25  
Site web : [www.mairie-boissiere-ecole.fr](http://www.mairie-boissiere-ecole.fr)  
Courriel : [mairie.boissiere-ecole@wanadoo.fr](mailto:mairie.boissiere-ecole@wanadoo.fr)

### Naissances :

Joaquim, Hubert, Pierre  
MASSON né le 21 janvier 2018  
à RambouilletAlexandre, René, Daniel  
MERRIEN né le 1<sup>er</sup> février 2018  
au ChesnayRaphaël HADDAD, né le 29  
janvier sur notre commune. (La  
dernière naissance sur la com-  
mune de La Boissière-Ecole  
remonte au 29 avril  
1980). Toutes nos félicitations  
aux heureux parents et nous  
souhaitons la bienvenue à ce  
petit « Boissierien » !

### Décès :

Charlotte, Marie, Gabrielle BON-  
GRAIN, née le 04/11/1919 est  
décédée le 13/11/2017 – Suisse

### OUVERTURE MAIRIE

MARDI : 9 H - 11 H ET 16 H  
30 - 17 H 45

MERCREDI : 9 H - 11 H

JEUDI : 9 H - 11 H ET 16 H  
30 - 17 H 45VENDREDI : 9 H - 11 H ET  
16 H 30 - 17 H 45

SAMEDI : 10 H - 11 H

### OUVERTURE EPICERIE

Lundi, Mardi, Jeudi et Ven-  
dredi :

7h45 / 13h30 et 15h45 / 19h30

Mercredi : Fermé

Samedi et Dimanche 8h00  
/ 13h00

### BIBLIOTHEQUE A LA MAISON POUR TOUS

Mercredi de 16h30 à 17h30

Samedi de 11h à 12h

## Le secours populaire français cherche des familles de vacances

Pour des milliers d'enfants, "être en vacances" signifie tout simplement ne pas aller à l'école, rester à la maison quand les autres partent. Parce qu'un enfant sur trois ne part pas en vacances, le Secours Populaire des Yvelines propose des séjours dans des « familles de vacances ».



Les vacances sont un droit fondamental et ces séjours en « familles de vacances » permettent de sortir de son quotidien, de découvrir un autre mode de vie, de se faire de nouveaux copains, et de vivre des moments de bonheur inoubliables.

Nous recherchons, des familles de vacances yvelinoises avec un ou plusieurs enfants, pouvant emmener un copain ou une copine en vacances. Pendant deux ou trois semaines, durant les vacances scolaires. Les enfants accueillis auront entre 6 et 12 ans. Rejoignez l'opération « copains des vacances » pour que des enfants de 6 à 12 ans puissent connaître et partager la joie de la mer, de la montagne ou de la campagne.

Vous pouvez accueillir sur votre lieu de vacances des enfants des Yvelines, chez vous (à votre domicile principal) des enfants venant de province.

### Vous souhaitez faire bénéficier de vacances à un enfant et en accueillir un ?

Contactez A.Grillon : 01.30.50.69.54 - 06.47.88.23.96 - [aline.grillon@spf78.org](mailto:aline.grillon@spf78.org)

Vous pouvez également remplir le formulaire à l'adresse: <https://www.secourspopulaire.fr/famille-de-vacances>

## Un hiver à la Boissière...

Chaque saison apporte son changement dans un cycle de renouvellement. L'hiver que nous vivons engendre certes un manque de lumière mais avant tout apporte l'équilibre. Le grand froid permet aux espèces de se réguler naturellement. Il limitera la propagation d'espèces invasives comme les chenilles processionnaires ou la multiplication de bactéries et de champignons.



Photo : N.Fuster

Le froid permet un choc thermique qui favorisera à l'arrivée des chaleurs la germination des graines présentes dans le sol. C'est la saison pour créer vos boutures, transplanter ou planter des arbres. N'hésitez pas à mettre un couvre sol à la base (paillage). Planter au pied, des fèves ou des petits pois qui transformeront l'azote atmosphérique pour le rendre à la terre quand ils se décomposeront (couper au pied vos plants de fèves et pois après saison) et planter de l'ail pour éviter les maladies; il a les mêmes fonctions associé aux rosiers.



Photo : N.Fuster

C'est le moment de réaliser vos mares ou de les entretenir. Bonne fin d'hiver à tous... JBL



Photo : N.Fuster